



COMPTE-RENDU CSE Central

11, 12 et 13 décembre 2024

COMPTE-RENDU CSE Central extraordinaire

17 décembre 2024

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Orientations stratégiques et budget : où allons – nous ?

Un CSE Central puis un CSE C extraordinaire, majoritairement dédié au bilan et aux perspectives des grandes orientations économiques, sociales et de la politique santé ainsi qu'au projet de budget 2025 : incertitudes, économies, inquiétudes partout dans l'entreprise ! [Lire le liminaire](#)

1- Situation de l'entreprise

➤ Budget 2025

Nous ne connaissons toujours pas le montant de la dotation publique, pour cause notamment de censure du gouvernement.

Une bonne nouvelle tout de même : le Conseil Constitutionnel valide la loi organique qui permet un financement de l'audiovisuel public par une fraction de la TVA, nous évitant ainsi la budgétisation de nos ressources.

La Cfdt va poursuivre son travail auprès des parlementaires pour obtenir un budget qui nous permettrait d'assurer nos missions de service public.

DÉCEMBRE 2024

Des précisions, maintenant, sur ce projet de budget 2025 : de la rigueur, et une réduction de 180 équivalents temps plein par rapport à 2024.

Le budget validé le 18 décembre 2024 par le Conseil d'Administration de FTV a été bâti sur des hypothèses et sur des échanges entre l'exécutif et la direction de France Télévisions. **Des hypothèses, ce qui signifie que nous ne sommes pas à l'abri d'une baisse supplémentaire de la dotation publique.**

Mais la baisse des ressources finira bien par se voir, nous rendant incapables d'assurer nos missions de service public !

2025 sera donc une année déterminante en ce sens.

FTV va-t-elle s'inscrire dans une spirale financière descendante nous contraignant à toujours plus d'emprunts ? L'Etat-actionnaire acceptera-t-il de recapitaliser l'entreprise ? **En définitive, quel sera l'avenir de France Télévisions ? Faudra-t-il envisager une baisse de nos missions ?**

Le budget : grandes lignes

- Le budget 2025 a été élaboré dans l'urgence avec une réduction du financement public de 86 M€ par rapport aux prévisions initiales : le montant total du financement public en 2025 est de 2, 5316 M€.
- Par rapport à 2024, le chiffre d'affaires 2025 est en baisse de 104 M€ : les recettes publicitaires devraient diminuer de près de 87 M€ par rapport au réalisé 2024.

- Un déficit d'exploitation de 49 M€ est prévu, malgré des économies envisagées de l'ordre de 60 M€ par rapport au budget 2024.
- La trésorerie est en nette dégradation. La capacité d'autofinancement de FTV s'en trouve réduite, nécessitant un prêt de 50 millions € pour faire face aux investissements urgents et non reportables. À ceci, s'ajoute un emprunt de 12 millions pour financer des projets dans le cadre de « France 2023 » :
- La trésorerie de clôture est envisagée à - 23 M€.

... Et tout cela, sans compter les coûts de reconstruction de la station de Mayotte, qui a subi de grosses dégradations avec la tempête. La direction sera donc contrainte de reporter des projets immobiliers (notamment celui de Bordeaux qui devrait être abandonné).

La situation budgétaire peut-elle dérapier ? Oui ! Notamment en raison de l'évolution du marché publicitaire, de la renégociation des coûts des programmes, de la réduction des effectifs, et de la possible suppression des allègements de charges sociales.

La présidence de FTV va présenter, à l'Etat actionnaire, un budget 2025 en déficit. Et des économies devront être réalisées, avec une baisse d'investissement dans les programmes, ainsi qu'une diminution de l'emploi. Objectif : potentiellement - 180 ETP !

Une fois de plus, « la trajectoire des effectifs sera orientée à la baisse pour faire face aux difficultés budgétaires ». L'objectif est fixé à 8 800 ETP en 2025, soit, donc, - 180 ETP par rapport à 2024 (ou - 25 ETP par rapport à 2023, puisque le nombre d'ETP avait légèrement augmenté en 2024 en raison de la couverture des JOP) ; réduire les effectifs grâce, aussi au non-remplacement de départs à la retraite prévus en 2025.

DÉCEMBRE 2024

Ne pas remplacer les départs systématiquement, nous en avons l'habitude. Mais la Cfdt alerte : cela ne peut se faire que si une véritable réflexion sur l'activité et les organisations du travail a lieu, en concertation avec les salariés concernés. La Cfdt rappelle que l'accord GPEPP (gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels) prévoit justement des réunions locales réunissant salariés, managers et RH, pour informer des projets, des enjeux, des évolutions à attendre et à venir.

En 2024, des recettes publicitaires exceptionnelles (JO, Notre-Dame) ont permis des rentrées d'argent ; mais en 2025, aucun évènement d'ampleur ne permettra d'améliorer nos fonds propres. Conséquence : la situation de la trésorerie devrait s'aggraver encore alors que l'entreprise emprunte déjà tous les mois pour payer les salaires !

La direction compte peut-être sur les nouvelles technologies (comme l'IA) pour réaliser des gains de productivité ? Pour la Cfdt, ces nouvelles pratiques doivent impérativement être débattues avec les salariés et les organisations syndicales qui les représentent.

Les élus ont rendu un avis, à [lire ICI](#).

2- Réforme de l'Audiovisuel public

Le Contrat d'Objectif et de Moyens (COM) n'a pas été validé par les Parlementaires : Delphine Ernotte interprète cela comme une volonté de doter l'Audiovisuel Public d'un financement à la hauteur de ses missions. Soit.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Mais par ailleurs, les projets de fusion et de Holding resurgissent régulièrement. Et l'incertitude planera tant que nous ne connaissons pas la politique qui sera portée par le nouveau ministère de la Culture.

La nouvelle année démarrera dans la continuité, avec, dès janvier, la poursuite des rapprochements de France Bleu et France 3 en région avec « ICI ».

Sur ce point, la Cfdt estime que la direction ne répond pas aux questions sur les impacts de ce projet sur les organisations de travail ou sur l'emploi. Et nous continuerons d'user de tous les recours possibles pour que l'emploi et les conditions de travail des salariés ne se dégradent pas.

3- Engagements de FTV

➤ Création de la filière audiovisuelle en France

La croissance de la pub étant captée majoritairement par les GAFAM, Delphine Ernotte s'est engagée dans une « Filière Audiovisuelle » avec le privé (diffuseurs, producteurs auteurs) et le soutien de TF1 et M6. Il s'agit de créer un lobby pour représenter les intérêts du secteur, qui pèse environ 300 000 emplois, avec un écosystème créateur de richesses culturelles et économiques.

Par ailleurs, cette « Filière » est favorable à la constitution d'un « bloc info » dans la distribution des chaînes sur la TNT.

➤ Partenariats dans l'audiovisuel public

Après Arte, la plateforme France.Tv va accueillir les chaînes parlementaires, France Média monde, l'INA et la radio sur la TV.

France Télévisions est partenaire du *Conseil national consultatif des personnes handicapées* pour faciliter l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ainsi, France info est intégralement sous-titré.

➤ L'activité

D. Ernotte : les JO et la réouverture de Notre Dame de Paris, sont des événements phares pour FTV en 2024, qui a produit le signal inter diffusé dans plus de 100 pays. 30 millions de téléspectateurs ont suivi ces événements à la télévision : sur ce type d'opération, France Télévisions a pris la place de TF1 en quelques années, devenant LE partenaire des grands événements Français.

L'actualité au-delà des frontières de l'hexagone nous concerne et FTV se doit de couvrir les événements comme la chute du pouvoir baasiste à Damas. Les représentants du personnel ont évidemment questionné la direction sur les retards dans la couverture de cet événement.

La menace climatique sur Mayotte a fait l'objet, de nombreuses fois, d'alertes des représentants du personnel en séance du CSE Central. Après le passage du cyclone Chido ce week-end, on s'attend à un lourd bilan. Il faudra donc réparer, nettoyer, et panser les plaies. France Télévisions devra également apporter de l'aide à ses salariés en détresse à Mayotte.

DÉCEMBRE 2024



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

4- La Fabrique : suppression des CARs Benjamin de Marseille et de Rennes

Nous sommes consultés sur une nouvelle (oui encore) réorganisation de la Fabrique. Et pas des moindres, une nouvelle fois.

Il s'agit maintenant des vidéos mobiles, une flotte qui devrait perdre deux cars d'ici au printemps 2025, sous prétexte de non-conformité « crit-air » de ces deux véhicules. Trop polluants, trop chers à renouveler (coût du renouvellement : 10 millions d'euros), allez ouste, ces deux vidéos mobiles sont sacrifiées.

Mais la Cfdt insiste : FTV doit conserver son outil de production pour ne pas se mettre à la merci d'entreprises privées quasi monopolistiques sur le marché français. Abandonner 30% de nos CARS, c'est une véritable aubaine pour ces entreprises qui fixent déjà les prix du marché.

Abandonner ces deux vidéos mobiles, c'est aussi sacrifier des salariés qui verront leurs collectifs de travail éclatés malgré toutes les promesses du passé. Et le « plan » d'accompagnement présenté par la direction ne fait pas passer la pilule : un entretien RH prévu en janvier (sic !) et des possibilités de postuler dès le mois de mars sur des postes disponibles.

La Cfdt se bat pour obtenir le renouvellement de nos moyens. Avec les autres élus et organisations syndicales au CSE C, nous nous sommes opposés à ce projet et avons demandé une consultation du CSE C, et des CSE siège et CSE Réseau. Le CSE C a également mandaté un expert et le secrétaire du CSEC pour agir en justice. [Lire la résolution](#)

DÉCEMBRE 2024

5- Bilan social, emploi et formation

➤ Politique sociale du travail

L'effectif permanent est stable entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023, mais en baisse si la comparaison s'effectue au 31 décembre 2019 : 8039 salariés permanents au 31 décembre 2023 contre 8687 en 2019, et 8076 permanents au 30 juin 2024.

Donc, ça a baissé, et maintenant, ça stagne.

- L'érosion se poursuit à Malakoff, avec un nombre de personnel en baisse de -4.6 % entre 2022 et 2023, et - 15.5 % depuis 2019 ;
- Les cadres supérieurs et les salariés hors-grille sont toujours plus nombreux.
- Le recours aux non-permanents est de plus en plus important : ils représentent 12.9 % -hors alternance -dans les ETP moyen annuel, soit 1.7 points de plus qu'il y a 5 ans.
- Les salariés de 55 ans et plus sont proportionnellement de plus en plus nombreux : ils représentent 35,2% des effectifs au 31 décembre 2023.

Chez les PTA, l'écart global des salaires entre les femmes et les hommes est de 2% avec des contrastes plus ou moins marqué selon les métiers. Chez les journalistes, les hommes ont gagné en moyenne 10% de plus que les femmes !

➤ **Formation professionnelle**

L'effort de formation 2023 s'établit à 4.9 % de la masse salariale, avec une progression du budget « formations internes » de 7.1 %, une hausse de 7.9 % du nombre d'heures dédiées, et une évolution du nombre de salariés formés de + 7.6 % (6 288 salariés ont été formés en 2023).

Reconversions : 18 reconversions ont été validées en 2023.

➤ **Conditions de travail**

2023 est marquée par une baisse du taux d'absentéisme pour maladie / accident du travail et maladie professionnelle. Dans 42% des cas, les accidents du travail sont liés à la circulation, à la manutention et au stockage. Les journalistes en reportage sont plus sujets aux accidents du travail que les autres catégories de salariés.

265 249 heures supplémentaires ont été effectuées en 2023, ce qui représente une hausse de 1,5% par rapport à 2022. S'ajoutent à cela 18 621 heures prises sous forme de récupérations.

➤ **Politique logement**

FTV verse 2,5 millions € à Action Logement (1% logement), mais peu de salariés bénéficient de ce service, les critères devenant de plus en plus contraignants.

Et si Action Logement accompagnait, en plus des salariés de FTV, les projets de l'entreprise pour proposer des offres de logement ou des services en lien avec ces projets ? Par exemple, un plus fort investissement à Vendargues où FTV augmente ses capacités de production, et où les salariés ont de plus en plus de mal à trouver un logement. **La Cfdt demande donc l'engagement d'une véritable politique d'accompagnement.**

➤ **La formation**

Le CSE C est consulté à la fois sur le bilan de Plan de développement des compétences (plan de formation) 2023 et sur le projet 2025.

Ce projet de budget « formation » 2025 est de 7 320 000€, un budget conséquent, donc, dans le contexte d'incertitudes budgétaires : plus de 7 M d'euros pour 216 777 heures de formation et 19 538 stagiaires.

Le plan de développement repose également sur l'implication des salariés eux-mêmes, formateurs de leurs collègues sur nombre de sujets.

Les axes du plan de formation :

- Accompagner le déploiement ou la généralisation de solutions technologiques innovantes ;
- Contribuer au développement d'une culture numérique digitale ;
- Prendre en compte les évolutions sociétales ;
- Garantir les expertises et excellences métiers ;
- Poursuivre la construction d'une culture managériale ;
- Être acteur de la transmission des savoirs ;
- Contribuer à la santé et à la QVT.



La Cfdt souligne que le projet de PDC 2025, ne permet pas de comprendre le lien entre la formation et l'avenir de nos emplois et métiers.

Mais nous constatons que quand même, certaines évolutions sont prises en compte (par ex. le chantier ouvert sur le métier de documentaliste, impacté par les IA) : alors pourquoi l'entreprise ne met-elle pas en œuvre ces diagnostics systématiquement, pour que des politiques d'accompagnement, par exemple pour ceux dont l'emploi est affiché en décroissance, puissent voir le jour rapidement ?

À noter : l'UFTV déménagera dans l'immeuble Quadrans, à proximité du siège, à la mi 2025.

6- Les Outre-Mer

La situation des Outre-Mer est abordée en fin après-midi du dernier jour de ce CSE C. Un point traité tardivement, de surcroît en l'absence de la Présidente Madame Ernotte, alors que celle-ci s'était engagée à être présente sur ce point !

➤ Actualité des Outre-mer

Mayotte : l'île vient d'être placée en vigilance cyclonique rouge et un cyclone y est annoncé. La directrice du Pôle Outre-mer assure suivre la situation, avec les équipes sur place. Double gageure : informer les populations, tout en préservant la santé des salariés qui doivent aussi respecter les consignes de confinement.

Nouvelle-Calédonie : le couvre-feu a été levé, les équipes recommencent à circuler sans agents de sécurité, mais les salariés sont tous très fatigués, certains traumatisés. La période des « grandes vacances », fin décembre, devrait permettre à tous de se reposer. Si la situation venait à nouveau à s'aggraver, les moyens nécessaires pour couvrir l'actualité manqueraient.

Une « brigade » de journalistes et techniciens formés et prêts à partir sur des terrains de conflits (comme la Nouvelle-Calédonie ou la Martinique) est en cours de constitution.

Saint-Pierre et Miquelon : Incident technique majeur !

Le signal a été interrompu pendant 6 heures.

Alors là, la Cfdt est claire, c'est simplement inadmissible !

Saint-Pierre et Miquelon La 1^{ère}, chaîne de plein exercice, doit pouvoir diffuser depuis la station en cas de ruptures de liaisons avec l'Hexagone, avec les opérateurs présents sur le territoire ! La bascule des équipements dépend encore de l'Hexagone alors que par le passé il était possible, en quelques secondes, de basculer Saint-Pierre et Miquelon La 1^{ère} en TNT à partir des équipements de TDF identifiés dans la station. Dans un territoire d'hyper proximité, il est difficilement supportable de se voir reprocher son absence sur les ondes alors que le territoire en aurait les moyens, et la station doit pouvoir remplir sa mission d'information de la population.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Thierry JACOB, Directeur des Moyens Généraux du Pôle Outre-mer, souligne que les personnels des stations n'ont normalement pas le droit d'intervenir directement sur des équipements d'entreprise tiers. Mais il est en plein recensement des process et modes « dernier secours » (stock programme de comblement). Il annonce d'ores et déjà qu'il va se rapprocher de l'autre opérateur présent sur le territoire pour « *ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier* ». Pour les autres territoires ultramarins, il souhaite intensifier la fréquence de tests de dernier secours, tout en recherchant en parallèle des solutions technologiques alternatives.

De plus, il n'a pas été possible, pour des raisons économiques, de changer la Régie de production et le Nodal en même temps. Cela place la station, depuis le mois d'avril, en incapacité d'utiliser le Nodal qui est incompatible avec la Régie. La cause ? Des problèmes de grille, pourtant identifiés avant les travaux. Sans compter les problèmes liés au Car régie, qui ne permet pas une mise à l'antenne correcte : par exemple, lors d'un match de hockey, le palet apparaît en pointillés à l'écran, ce qui est un comble à Saint-Pierre et Miquelon ! La direction travaille sur les secours depuis l'interruption de plus de 6 heures à Saint-Pierre et Miquelon La 1^{ère}, mais il y a urgence quant à la sécurisation des systèmes.

Mayotte : les capacités des serveurs ont été améliorées cette année, mais les salariés rencontrent maintenant un problème avec le remplissage des programmes de « stock secours ».

La Directrice du Pôle Outre-mer annonce vouloir régler elle-même ce problème, même si tout ne devrait pas forcément se faire depuis Paris et que cela aurait dû se régler localement.

DÉCEMBRE 2024

➤ **Bilan de la réforme des rédactions, un an après son lancement.**

Cette réforme se met en place au fur et à mesure dans les territoires d'Outre-mer, et elle doit répondre à la question de la réduction des ETP – sans toutefois, nous le notons, tenir compte de la question des besoins et des moyens !

En Guyane, il est déjà question de réduire des éditions de 24 minutes à 18 minutes, faute de moyens pour couvrir le territoire. 15 postes y sont gelés, 9 ETP ont été « rendus » ces dernières années, alors que la Guyane est un territoire complexe. Cherchez l'erreur.

En Polynésie, le recrutement d'un responsable d'édition qui ne serait pas bilingue français-tahitien fait des vagues. La Directrice du Pôle Outre-mer estime que, peut-être, la fiche de poste était mal écrite puisqu'elle ne précise pas le niveau de tahitien demandé. Mais elle ajoute aussi que la personne retenue sur ce poste a été recrutée pour ses compétences professionnelles.

Valérie FILAIN quitte son poste de Directrice de la Rédaction de Malakoff. Son remplacement a suscité une vive réaction des journalistes, qui ont exprimé leur rejet du nouveau directeur de la rédaction par un vote. Une démarche qualifiée de « violente » pour le manager concerné par la DRH de FTV Isabelle Caroff.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

➤ **Zénon : un déploiement difficile à Malakoff.**

Des dysfonctionnements majeurs de ce logiciel ont été constatés ces dernières semaines, ainsi que des difficultés liées à l'environnement de l'outil, voire des ratés au niveau de la formation. Plusieurs mises à jour sont d'ores et déjà prêtes à être installées, mais aucune manipulation n'interviendra avant les fêtes.

Mais le mal est fait, les salariés n'ont plus confiance en cet outil.

Les membres de la commission Outre-mer exigent que le déploiement de l'outil dans les autres stations soit suspendu, jusqu'à ce que les choses soient stabilisées... Conformément aux règles de la DSQVT : Pas de déploiement d'outils non stabilisés.

Mme la Directrice du Pôle valide cette demande de report du déploiement.

➤ **Situation de l'emploi (ETP, Mouvements, Absentéisme, etc.).**

Le taux d'absentéisme (6,4%) est légèrement plus élevé en Outre-mer que dans le reste de l'entreprise.

Explication possible : la situation sociale compliquée dans certains territoires et les difficultés rencontrées par les équipes épuisées faute de remplacements.

Une fois de plus, les élus pointent et déplorent le manque de ressources disponibles, dans un contexte d'ETP contraints.

DÉCEMBRE 2024

Prochains CSE Centraux : les 3 et 4 février, les 10 au 12 mars 2025

Vos élus et représentants Cfdt au CSE C :

Pascal Lefebvre et Yvonne Roehrig, (Réseau F3) ;

Christian Vigneau, (St-Pierre et Miquelon) ; Jean-Yves Poirier, (Guadeloupe) ;

Majid Bensmail (Malakoff).



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21** ou par mail : cfdtgroupe@francetv.fr